

Délibération  
du Conseil de Communauté

---

Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 56  
Membres absents : 22  
Procurations : 12

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 14 du  
mois de décembre, à 18 h, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 08/12/2022  
Date de transmission : 20/12/2022  
Date de mise en ligne : 21/12/2022

---

Présents :

Mme BACH Céline, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. BAUMLIN Christian, Mme CAILLEAUX Hélène, Mme FERRANDEZ Françoise (pouvoir à M. PISARONI Gabriel), M. GABRIEL Guillaume, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à CAPON Patrick), M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, Mme MUTH Sandra (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. ROUDAIRE Joël), M. SCHOTT Jean-Louis (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie (pouvoir à M. FERON Jules)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

### 30<sup>ème</sup> QUESTION

#### Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN) - Programme prévisionnel 2023

(DELIBERATION n°2022-247)

La Collectivité Européenne d'Alsace dispose d'une enveloppe budgétaire pour la mise en œuvre de sa politique en faveur de l'environnement, à travers ses Plans de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN).

L'appel à projets GERPLAN 2023, lancé courant de l'été 2022 auprès des communes et des agriculteurs du territoire a permis d'établir un programme d'actions 2023 (ci-joint).

Plusieurs projets ont ainsi été identifiés, portés notamment par les communes d'Attenschwiller, Blotzheim, Hégenheim, Huningue, Koetzingue, Sierentz, Saint-Louis, Village-Neuf, ainsi que le SIVOM RAMI et une association (Leymene'r Birsiger).

Il est également proposé que Saint-Louis Agglomération porte en propre différentes actions : la commande groupée d'arbres fruitiers, des actions de sensibilisation du grand public à la préservation de la biodiversité en lien avec la Petite Camargue Alsacienne et des actions de sensibilisation visant à améliorer l'image de la profession agricole. Le montant global de ces projets s'élève à 39 000 € HT.

Les projets seront instruits par la Collectivité Européenne d'Alsace pour validation, le rôle de Saint-Louis Agglomération étant d'accompagner le porteur de projet dans sa démarche en vue d'obtenir un financement.

Ainsi pour permettre aux porteurs de projets concernés de pouvoir bénéficier de l'aide de la Collectivité Européenne d'Alsace, il est proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le programme prévisionnel du GERPLAN 2023 pour le territoire de Saint-Louis Agglomération tel que joint en annexe de la présente délibération ;
- de solliciter le cofinancement de la Collectivité Européenne d'Alsace pour les projets communautaires ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ce programme ou nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 19 décembre 2022

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN



Accusé de réception en préfecture  
068-20066058-20221219-2022-247-DE  
Date de réception préfecture : 20/12/2022